

APPEL À PROJET POUR LE CO-FINANCEMENT DE THÈSES CIFRE

ACTEE s'associe avec 1000 doctorants pour les territoires afin de lancer un appel à projet pour le co-financement de 10 thèses Cifre en Sciences Humaines et Sociales sur les enjeux d'efficacité et de rénovation énergétique.

Cet appel à projet est destiné aux laboratoires de recherche, aux collectivités territoriales et aux futur.es doctorant.es.

Contact : Nicolas Delaffon - nicolas.delaffon@hesam.eu

1000 POUR LES
TERRITOIRES
DOCTORANTS

Un programme

HESAM UNIVERSITÉ

ACTEE

Action des Collectivités
Territoriales pour
l'Efficacité Énergétique



Pourquoi accueillir un doctorant dans une collectivité territoriale et co-financer une thèse en sciences humaines et sociales ?

C'est le pari que font des acteurs publics locaux depuis plusieurs années, grâce au dispositif Cifre, acteurs ayant en commun l'envie d'impulser une dynamique locale et partenariale de recherche.

Les enjeux d'efficacité et de la rénovation énergétique de leur patrimoine (bâti, éclairage public ...) confrontent les collectivités territoriales à des défis complexes et d'ordre systémique : l'accueil d'un doctorant permet de la réflexivité tout en apportant un soutien opérationnel, aidant ainsi à lever les freins qu'elles peuvent rencontrer pour favoriser le passage à l'acte et de stimuler la recherche en sciences humaines et sociales sur ces thématiques.

1000 doctorants pour les territoires

Le programme 1000 doctorants est dédié à l'accompagnement des porteurs de projet de thèses Cifre en sciences humaines et sociales au sein des collectivités et associations. Il est lauréat de l'Appel à Manifestation d'Intérêt du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, sur l'insertion professionnelle des diplômés en sciences humaines et sociales et financé par le ministère à ce titre.

L'APPEL À PROJET

L'objectif de cet appel à projet est d'accompagner 10 thèses CIFRE dont une partie du reste à charge sera pris en charge par le programme ACTEE si le projet obtient la validation du financement par l'ANRT. Les candidat.es sélectionné.es (si leur projet est validé par l'ANRT) réaliseront une thèse CIFRE au sein d'une collectivité territoriale.

Les lauréats de cet appel à projet bénéficieront ainsi :

- Du financement du reste à charge de 10 thèses Cifre par le programme ACTEE du début de la thèse à décembre 2026 (inclus)
- De l'accompagnement de 1000 doctorants pour les territoires dans le montage de projet et durant la thèse : mise en relation et facilitation entre les parties prenantes, aide au dépôt du dossier auprès de l'ANRT.

L'appel à projet est ouvert jusqu'au **02/04/2024**. Il est préférable que la candidature soit **complète**, c'est à dire déposée par **les trois parties** (structure d'accueil, laboratoire et doctorant.e).

Cependant si une des parties manque au moment de la candidature (laboratoire, collectivité, ou doctorant.e), le jury pourra recevoir la candidature et dans un second temps aider à la mise en relation.

Les futur.es candidat.es (laboratoires, collectivités ou futur.es doctorant.es) sont invités à se rapprocher au plus vite du programme 1000 doctorants (nicolas.delaffon@hesam.eu) dans le cas où une mise en relation est nécessaire afin de trouver un partenaire (laboratoire, collectivité et/ ou futur.e doctorant.es).

FINANCEMENT ET RÉMUNÉRATION

Le programme ACTEE complètera intégralement le financement de l'ANRT du début de la thèse à

décembre 2026 (inclus) selon les salaires fixés par les collectivités pour les doctorant.es.

La structure aura donc à charge les mois de salaires restants (**hors frais de fonctionnement et selon le salaire minimum requis par le dispositif¹ et hors subvention ANRT**), de l'année 2027.

THÉMATIQUES

Travaillant à la fois sur les bâtiments tertiaires et sur l'éclairage public, ACTEE a deux composantes indispensables : l'efficacité énergétique et les collectivités territoriales.

Liste des sujets éligibles pour cet appel à projet (à titre indicatif, tout sujet en SHS liant les thématiques de l'efficacité et/ou rénovation énergétique et collectivités est éligible) :

- Dynamique et leviers d'actions de la rénovation énergétique dans une collectivité (en fonction de la taille rural vs urbain / nature : ville EPCI département syndicat région)
- Rénovation énergétique et/ou préservation du patrimoine
- Lien élus / services pour mener la transition énergétique
- Les usagers des bâtiments publics et la rénovation énergétique
- Quelle efficacité des subventions de la rénovation énergétique des bâtiments publics
- Citoyen et éclairage public, efficacité énergétique et sobriété face à la sécurité
- Les stratégies de communication des collectivités territoriales en matière d'efficacité énergétique : Analyse des discours, des outils de communication et de leur efficacité à mobiliser et sensibiliser les citoyens.
- Les collaborations intercommunales pour la transition énergétique : Étude des dynamiques partenariales, des synergies et des conflits entre collectivités pour mettre en œuvre des projets d'efficacité énergétique.
- Les mécanismes financiers et économiques soutenant les projets locaux d'efficacité énergétique : Comprendre comment les collectivités financent ces projets, les retours sur investissement anticipés et les implications économiques du tissu local.
- La formation et l'éducation à l'efficacité énergétique dans les collectivités territoriales : Quels sont les outils, programmes et méthodes utilisés pour sensibiliser et former les citoyens et les

¹ L'EMPLOYEUR s'engage à respecter les conditions salariales fixées par le Ministère selon le calendrier suivant pour le salaire brut annuel minimum : en 2023 : 24 529,44 € ; en 2024 : 25 200 € ; en 2025 : 26 400 € ; en 2026 : 27 600 €.

professionnels locaux ?

- Les inégalités territoriales face à la transition énergétique : Comment les disparités économiques, sociales et culturelles influencent-elles les capacités des collectivités à mettre en œuvre des politiques d'efficacité énergétique ?
- L'impact des réglementations et des normes nationales sur les initiatives locales : Analyse des interactions entre politiques nationales et actions territoriales, et des adaptations nécessaires au niveau local.
- Études de cas comparatives de différentes collectivités territoriales : Analyser les réussites, les échecs, les stratégies et les facteurs déterminants dans différentes régions ou pays.
- Rôle des acteurs locaux non institutionnels dans la transition énergétique : Étude du rôle des associations, entreprises et citoyens dans la mise en place de projets d'efficacité énergétique.
- L'évolution des métiers et compétences locales face à la transition énergétique : Identifier les nouveaux besoins en compétences, la formation et la réorientation professionnelle dans le contexte de la transition énergétique.
- Les défis juridiques de la mise en œuvre des politiques d'efficacité énergétique au niveau local : Analyser les barrières, les possibilités et les adaptations nécessaires d'un point de vue légal pour les collectivités.
- Le patrimoine / bâti du XX^e siècle

ÉLIGIBILITÉ ET PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

- Pour le/la futur.e doctorant.e et le laboratoire de recherche académique, les critères d'éligibilité sont ceux de l'ANRT.
- Pour la structure d'accueil, sont éligibles les collectivités territoriales (municipalité, conseil général, conseil régional), EPCI (communauté de communes, communauté d'agglomérations, métropoles, syndicats mixtes...) et associations sous certaines conditions (nous contacter).

Le programme ACTEE

Le programme ACTEE, porté par la FNCCR, vise à accompagner les collectivités dans le passage à l'acte vers la rénovation énergétique de leur patrimoine. Programme souple et à l'écoute des collectivités, il apporte des financements directs aux collectivités et un centre de ressources.

Il sera demandé :

- Un projet de recherche (10 pages maximum) décrivant la problématique, les enjeux et objectifs de recherche, méthodes et objets d'enquête, un calendrier de travail ainsi qu'une bibliographie.
- Une note d'intention co-signée par le/la doctorant.e, le /la directeur.ice du projet et la collectivité ;
- CV doctorant.e exhaustif et à jour à la date d'envoi
- Notes déjà obtenues du(des) derniers diplômes de niveau master dans la mesure où la demande de Cifre peut être faite en cours de formation, par anticipation, l' (ou les) attestation(s) de réussite (copies) pourront être adressées ultérieurement.
- Courte lettre de motivation (recommandé)

Dans le cas où une des parties manque lors de la candidature (doctorant.e, structure d'accueil, laboratoire), nous contacter pour l'éligibilité et le contenu du dossier de candidature.

Vous pouvez consulter nos guides sur la thèse Cifre pour la préparation de votre projet de recherche.

Le jury veillera au respect de l'égalité des chances et priorisera l'importance et la pertinence du lien entre la recherche et l'action publique territoriale.

Pour toute demande d'information et pour soumettre votre candidature, veuillez contacter le chargé de mission du programme 1000 doctorants pour les territoires, Nicolas Delaffon : nicolas.delaffon@hesam.eu

La thèse Cifre

Dispositif géré par l'Association nationale de la recherche et de la technologie (ANRT), la Cifre permet à une entreprise, une collectivité ou une association d'embaucher un doctorant durant trois ans afin de réaliser une thèse sur un sujet défini collectivement. Le recruteur bénéficie d'une subvention de 14 000 euros par an pour financer le poste.